



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 mai 2014

Le trente mai deux mil quatorze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, et POLHER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVE, DUCOS-DUCQ, HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, MARGNAC et SALEFRANQUE.

30-05-2014-04

Absente excusée : Mme PEAN (en retard).

Secrétaire de séance élue : Mme LOQUET.

OBJET : ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES PERMANENTE.

Monsieur le Maire expose que la commune devra être amenée à passer des marchés publics pour la réalisation de travaux, la livraison de fournitures ou pour des prestations de services.

Il indique qu'il convient d'élire les membres du conseil municipal appelés à siéger à la commission d'appel d'offres. Il précise à ce sujet que la commune comptant moins de 3500 habitants, la commission se compose du Maire ou de son représentant, président, et de trois membres élus par le conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il signale également que, selon les mêmes modalités, il appartient au conseil municipal d'élire trois membres suppléants appelés à remplacer les membres titulaires en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci. Il invite en conséquence ses collègues à déposer sur le bureau les listes des candidats à l'élection à la commission d'appel d'offres.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ELIT les membres de la commission d'appel d'offres. Les résultats de l'élection sont les suivants, une seule liste ayant été présentée :

Titulaire	Jean-François LETARGUA	quatorze voix
Titulaire	Michel CAMDESSUS	quatorze voix
Titulaire	Robert MARGNAC	quatorze voix
Suppléant	Jean-Marc LACOSTE-PEDELABORDE	quatorze voix
Suppléant	Patricia LOQUET	quatorze voix
Suppléant	Véronique ETCHART	quatorze voix

La commission d'appel d'offres est donc composée comme indiqué ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ